

“Sécuriser les marchés”

Lors de son assemblée générale qui s'est déroulée le 28 novembre à Buzancy (02), l'union de coopératives Expandis a retracé ses grandes étapes, de sa création en 2000 à aujourd'hui.

Cette union, née de la fusion de Prim'Allia et Covipom en 2000, s'est étoffée ensuite avec l'arrivée d'Aquitaine Primeurs Industrielles (API) en 2003, de Pom'Pic dans la Somme en 2005, et de la société belge Owel-Ghijss en 2007. Enfin, depuis 2013, des liens avec Val Union en Bourgogne sont noués.

Les règles d'Expandis sont : *“ne produire que ce qui est vendu, construire des débouchés dans la durée dans le secteur de la transformation industrielle, une contractualisation à 100 % qui permet de planifier, avoir un plan de production précis et fournir des services tant aux producteurs,*

qu'aux clients”, a rappelé Éric Béguin (contre), président d'Expandis.

La production totale d'Expandis, 100 % certifiée Globalgap, réalisée par 350 producteurs, s'élève à 247000 tonnes de pommes de terre et légumes, dont les destinations principales sont pour 47 % en France, 27 % en Belgique, 15 % en Italie, 9 % en Espagne et Portugal et 2 % en Grande-Bretagne. Expandis fait produire également du plant pour ses besoins et pour l'export, notamment la variété Aurea à destination de l'Espagne, la Jordanie, l'Égypte, la Turquie et la Russie.

Monsieur Bureau du Cabinet Idari a présenté quelques résultats d'une étude commandée par l'UNPT sur la modélisation du prix et la gestion du risque en agriculture. Depuis huit ans, une instabilité des marchés est constatée, entraînant une plus grande

exposition aux risques “marché” des exploitations.

L'enjeu est donc de sécuriser. Les pistes sont la diversification et la contractualisation, qui est la voie suivie par Expandis.

Gauthier Le Molgat, d'Agritel, a expliqué les modes d'optimisation dans ce contexte de forte volatilité des cours. La contractualisation permet de gérer les risques (plans de production, diversification des débouchés, prix), mais à l'avenir il faudra également saisir les opportunités. Un groupe de travail se réunira sur ce sujet afin d'établir différentes pistes et de proposer des voies de progrès. Afin de réduire les coûts de production, une réflexion est également lancée pour proposer aux producteurs des organisations groupées de chantiers de plantation et d'arrachage. ■

MA.M.

